

# SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : ERIC SPIELMANN

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 15

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 12.4

---



Photo: Alain Grosclaude

## Face aux défis croissants des ressources humaines, la Ville de Lancy met en œuvre une politique RH ambitieuse, conciliant efficacité de l'administration et bien-être du personnel afin d'assurer des prestations de qualité adaptées aux besoins de la population.

### POLITIQUE RH DE LA VILLE DE LANCY : UN ENGAGEMENT FORT POUR L'AVENIR

Adoptée fin 2023 et appliquée dès 2024, cette politique incarne une gestion moderne et humaine du personnel, reposant sur des principes directeurs de respect, d'équité et de bien-être au travail. Elle traduit la volonté du Conseil administratif de structurer un cadre professionnel inclusif, où chaque collaboratrice et collaborateur peut s'épanouir. Son déploiement progressif repose sur des mesures concrètes visant à moderniser l'administration et à améliorer l'expérience des membres du personnel.

De l'amélioration continue des conditions de travail, à la mise en place d'une stratégie ambitieuse de recrutement et de gestion de la performance, les défis et projets à venir sont nombreux. L'objectif à long terme est clair : positionner le Service des ressources humaines comme un leader en matière d'innovation et de pratiques RH exemplaires.

L'amélioration continue des conditions de travail, la mise en place d'une stratégie de recrutement et la gestion de la performance figurent parmi les priorités. Pour accompagner cette dynamique, le Service des ressources humaines a renforcé ses effectifs, passant de 14 à 18 personnes, et a créé un pôle dédié à la santé et à la sécurité au travail. Cette évolution a permis d'optimiser les processus internes, d'apporter un soutien renforcé aux cadres et de garantir un suivi plus efficace des collaboratrices et collaborateurs.

### ENGAGEMENTS DE LA VILLE

Ces engagements s'articulent autour de huit axes fondamentaux :

#### \_\_\_ ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

La Ville de Lancy s'engage à promouvoir un environnement professionnel inclusif et respectueux des différences. L'égalité des chances, la diversité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée sont au cœur de ses préoccupations.

#### \_\_\_ RECRUTEMENT ET SÉLECTION

Le processus de recrutement repose sur des critères transparents et objectifs. La promotion interne et la mobilité sont encouragées pour valoriser les compétences et favoriser le développement des carrières.

#### \_\_\_ FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le développement des compétences est une priorité. La Ville met à disposition un large éventail de formations continues, adaptées aux besoins des employé-es, afin de maximiser leur potentiel et leur évolution professionnelle.

#### \_\_\_ SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Garantir un environnement de travail sain et sécurisant est essentiel. Des initiatives de prévention et de promotion de la santé sont mises en place pour assurer l'épanouissement des collaboratrices et collaborateurs.

#### \_\_\_ COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

Une communication claire et régulière est un levier essentiel pour instaurer un climat de confiance et une cohésion forte entre les services. Elle favorise une meilleure compréhension des enjeux et des objectifs communs.

#### \_\_\_ RESPECT ET ÉTHIQUE

L'intégrité, le professionnalisme et le respect mutuel sont des valeurs fondamentales. Un code de conduite et des dispositifs de signalement garantissent un cadre de travail respectueux et exempt de toute forme de discrimination ou de harcèlement.

#### \_\_\_ PARTENARIAT SOCIAL

Un dialogue constructif avec les représentant-es du personnel et les partenaires externes est essentiel pour assurer une gestion RH efficace et adaptée aux réalités du terrain. La Ville s'engage à maintenir des échanges ouverts et collaboratifs.

#### \_\_\_ CULTURE DE TRAVAIL

L'autonomie, la responsabilisation et l'innovation sont encouragées pour renforcer l'engagement du personnel et garantir une performance durable. Ces principes créent un cadre propice à la motivation et à la réussite collective.

À travers ces engagements, la Ville de Lancy affirme sa volonté de bâtir une administration moderne et exemplaire, où chaque employé-e trouve sa place et contribue activement à la mission publique.

# STATISTIQUES

## ENGAGEMENTS DU PERSONNEL FIXE 2024

SERVICE	NOUVEAUX POSTES	REPLACEMENTS	PROMOTIONS
Affaires sociales et logement	6	2	2
Aménagement du territoire	2	0	1
Culture	1	0	0
Environnement	1	2	0
Financier et informatique	2	1	2
Petite enfance	4	23	1
Ressources humaines	1	0	0
Secrétariat général	0	2	0
Sécurité	1	2	0
Sports et locations	1	1	1
Travaux et énergie	6	5	4
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>38</b>	<b>11</b>

## SORTIE PERSONNEL FIXE AU 31.12.2024

SORTIES	2024	ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE DE FONCTIONNAIRES
Démissions	29	10 ans	10
Licenciements	10	20 ans	11
Retraites	10	30 ans	4
Décès	0	40 ans	1
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>		

## JUBILAIRES

## LA VILLE DE LANCY COMPTE 13 APPRENTI-ES DANS LES BRANCHES SUIVANTES

### SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

1 apprenti employé de commerce CFC – administration publique	2 <sup>e</sup> année
--	----------------------

### SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

1 apprentie employée de commerce CFC – administration publique – profil maturité	3 <sup>e</sup> année
1 apprentie hortultrice CFC en floriculture	3 <sup>e</sup> année
1 apprentie hortultrice CFC en paysagisme	3 <sup>e</sup> année

### SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

3 apprenti-es assistant-es socio-éducatif-ves CFC, petite enfance	2 en 1 <sup>e</sup> année et 1 en 3 <sup>e</sup> année
3 apprenti-es assistant-es socio-éducatif-ves CFC, généraliste	2 en 1 <sup>e</sup> année et 1 en 3 <sup>e</sup> année
2 apprenti-es assistant-es socio-éducatif-ves CFC, généraliste, réseau OrTra	1 en 2 <sup>e</sup> année et 1 en 3 <sup>e</sup> année
1 apprenti employé en cuisine AFP	1 <sup>e</sup> année
2 apprenti-e-s assistant-e socio-éducatif-ve en Réseau d'entreprises formatrices via l'OrTra santé social	1 en 2 <sup>e</sup> année et 1 en 3 <sup>e</sup> année – 1 jour par semaine

## LA VILLE DE LANCY A ACCUEILLI 43 STAGIAIRES DURANT L'ANNÉE 2024 DONT

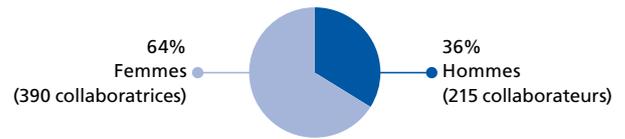
16 stages d'une durée entre 1 mois et 10 mois
27 stages d'une durée entre 1 semaine et 1 mois

## FONCTIONS DE CADRES

NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE FEMMES
46	27

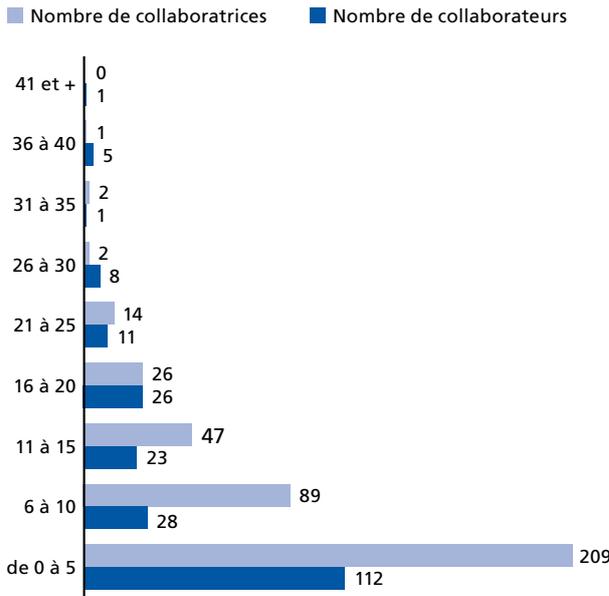
Sur 46 postes de cadres, 27 sont occupés par des femmes

## CONTRATS FIXES : RÉPARTITION FEMMES / HOMMES



## CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Pour l'ensemble du personnel, l'ancienneté moyenne au sein de la Ville de Lancy est de 7,5 ans



## CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ÂGE

Âge moyen femmes = 43 ans / Âge moyen hommes = 43 ans



## EFFECTIF DU PERSONNEL 2023-2024 PAR SERVICE

	AU 31.12.2023			AU 31.12.2024		
	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVA-LENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVA-LENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES
Service de l'environnement	80	78,8	2	80	78,7	2
Service de la sécurité <sup>1</sup>	38	37,2	2	32	31,7	1
Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires	25	6,05	0	21	5,78	0
Service des affaires sociales et du logement	28	23,95	4	31	26,09	3
Restaurants scolaires	28	19,12	1	29	19,62	0
Service des travaux et de l'énergie	14	13,7	0	18	17,9	1
Concierges et responsables de bâtiments scolaires	18	16,5	2	20	17,95	0
Service de l'aménagement du territoire	11	9,6	4	12	11	5
Secrétariat général	21	18,9	2	21	19,3	3
Service des ressources humaines	11	9,5	2	15	12,4	3
Service de la culture	16	12,55	0	17	13,1	1
Service des sports et des locations	17	15,4	0	16	15	0
Service financier et de l'informatique	16	14,08	0	15	13,2	1
Service de la petite enfance	270	210,14	37	278	216,88	33
<b>TOTAL</b>	<b>593</b>	<b>485,49</b>	<b>56</b>	<b>605</b>	<b>498,62</b>	<b>53</b>

1 Création du Service de la sécurité en 2024 englobant anciennement les Services de la police municipale et de la protection de la population.